



AGIR ENSEMBLE en Massif Central pour PRÉSERVER les POLLINISATEURS



Un programme mené
par les Centres Permanents
d'Initiatives
pour l'Environnement
du Massif Central



EN MASSIF CENTRAL





LES POLLINISATEURS : UN RÔLE ESSENTIEL



Les insectes pollinisateurs sont les espèces qui transportent efficacement le pollen de fleurs en fleurs, permettant leur fécondation.

Ils rendent un service inestimable à la reproduction des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées.

On estime que les services rendus par ces « visiteurs des fleurs » s'élèvent à plus d'1,5 milliard d'euros par an en France.

En Europe,

84% des plantes cultivées et
80% des espèces sauvages dépendent de la pollinisation

LES ABEILLES SAUVAGES : DES POLLINISATRICES HORS-PAIR !



Environ

20 000

espèces d'abeilles sauvages ont été décrites à ce jour à travers le monde, dont près d'un millier en France.

Tout le monde connaît l'abeille mellifère, *Apis mellifera*, espèce domestiquée par l'homme pour son miel.

Mais la « famille » des abeilles recouvre aussi une multitude d'abeilles sauvages : abeilles tisserandes, charpentières, halictes, mégachiles, colettes, bourdons...

Malgré leur efficacité remarquable pour la pollinisation, ces abeilles restent méconnues.

UN PLAN NATIONAL D' ACTIONS !

Le déclin des pollinisateurs est aujourd'hui incontestable et multifactoriel, devenant de fait une préoccupation majeure tant pour les pouvoirs publics que pour le monde agricole et la société civile. Après "France Terre de pollinisateurs" (2016-2020), un nouveau plan national d'actions ainsi que ses déclinaisons régionales sont en cours d'élaboration.



<https://pollinisateurs.pnaopie.fr/>

LE PROGRAMME « POLLINIZ'ACTEURS » 2021-2022

En se basant sur les préconisations du PNA,
10 CPIE du Massif Central ont décidé d'agir ensemble
et se sont engagés sur 2 axes :



AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ABEILLES SAUVAGES

Les CPIE, en s'appuyant sur les compétences d'experts reconnus, proposent de mener un **ambitieux programme d'étude scientifique** sur le Massif Central. Ainsi 19 sites seront suivis tous les mois pendant 2 ans pour répertorier les différentes espèces d'*Apidae* sauvages.

Cette connaissance servira ensuite à améliorer leur prise en compte dans les actions d'aménagement et de gestion.



MOBILISER LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS LOCAUX

10 territoires seront accompagnés par les CPIE pour mener une démarche collective de préservation. Il s'agira de favoriser l'implication de tous les acteurs à travers :

- L'animation d'un programme de sensibilisation et de médiation scientifique
- L'élaboration et la mise en œuvre collaborative d'un plan d'actions local en faveur des pollinisateurs

LES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

- Des inventaires sur plusieurs sites naturels donnant lieu à une publication scientifique
- Des actions de sensibilisation à destination de différents publics : animations, sorties, expositions, conférences...
- Des réunions participatives avec les acteurs locaux pour construire un plan d'actions partagé

COLLECTIVITÉS : VOUS POUVEZ PARTICIPER !

- Découvrir et mieux connaître les abeilles sauvages et les pollinisateurs
- Mobiliser et créer du lien entre acteurs locaux autour : agriculteurs, associations, citoyens, agents employés, entreprises...
- Bénéficier de conseils et mettre en œuvre des solutions concertées et concrètes en faveur des pollinisateurs

LES CPIE ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME « POLLINIZ'ACTEURS »



Le programme est porté et coordonné par l'Union Régionale des CPIE d'Auvergne-Rhône-Alpes et réalisé sur **4 régions** et **10 départements**, en partenariat avec :

- Pour l'**Auvergne-Rhône Alpes** : CPIE de Haute-Auvergne (15), CPIE Clermont-Dômes (63), CPIE des Monts du Pilat (42)
- Pour la **Bourgogne Franche-Comté** : CPIE Pays de Bourgogne (71)
- Pour la **Nouvelle-Aquitaine** : CPIE Pays Creusois (23), CPIE de Corrèze (19)
- Pour l'**Occitanie** : URCPIE Occitanie, CPIE du Rouergue (12), CPIE des Causses Méridionaux (34), CPIE du Gard (30) et CPIE de Lozère (48)

LES CPIE, ARTISANS DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement est une association labellisée qui agit pour que les personnes et les organisations prennent en compte l'environnement dans leurs décisions, leurs projets, leurs comportements, par :

- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs,
- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement.

S'appuyant sur une charte nationale, le label CPIE est un gage de qualité de professionnalisme accordé à une association à fort ancrage territorial.

EN SAVOIR PLUS  **WWW.CPIE.FR**

CONTACTS

Coordinateur du programme :

URCPIE Auvergne Rhône Alpes
Locaux de Synergie Jeunes
245 rue Duguesclin 69003 LYON
04.37.43.45.06

Votre contact local :

Gaëlle GRATTARD - URCPIE AURA
g.grattard@urcpie-aura.org